

Administrateur-Délégué
O. RANDOLET

Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10.47
85, Rue Fontenelle, 35

Adresse Télégraphique : RANDOLET HAVRE

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

REDACTEUR EN CHEF

J.-J. CASPAR - JORDAN

Téléphone : 14.50

Secrétaire Général : TH. VALLÉE

Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES

AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boul^e de Strasbourg.
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et Légales

ABONNEMENTS

	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme.....	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements.....	6 Fr.	11 50	23
Union Postale.....	10	20 Fr.	40

On s'abonne également SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

LA FIN D'UNE COMÉDIE

Le sort en est jeté, la guerre est déclarée entre la Triple Entente et la Turquie ; aussi bien devons-nous reconnaître qu'il y a longtemps déjà que nous n'avions pas enregistré de nouvelles déclarations de guerre et que celle-ci nous était bien due, depuis le temps que tout nous la laissait prévoir.

Il ne faudrait pas croire cependant que ce soit la Turquie qui nous ait déclaré la guerre, ni que l'agression à laquelle se sont livrés dans la mer Noire des navires portant le pavillon turc ait été le début des hostilités ; pour voir les choses avec cette logique, il faudrait oublier qu'elles se passent en Orient où on a l'esprit subtil et où on comprend autrement que nous la dignité de l'Etat.

C'est jeudi dernier, le 29 octobre, que deux croiseurs turcs sont entrés dans le port d'Odessa, ont coulé une canonnière russe et ont endommagé un paquebot français ; en même temps, un autre croiseur bombardait le port de Theodosia et menaçait la ville voisine de Novorossisk ; ce sont des actes qui pour notre mentalité occidentale seraient assez clairs par eux-mêmes.

Mais il se trouve, comme par hasard, que les croiseurs en question sont d'une part le Goeben et le Breslau dont la nationalité hybride, mi-allemande mi-turque est bien connue, quoique mal définie, et, en outre, l'Hamidié qui revendique un sort semblable pour avoir été autrefois allemand sous le nom de Brandebourg ; dès lors, cela suffit pour que le gouvernement turc se défende d'avoir donné aucun ordre. Il paraîtrait qu'un de ces navires aurait rencontré un bateau russe posant des mines non loin du Bosphore et que la suite n'aurait été que des représailles auxquelles la Sublime-Porte se serait bien gardée de se mêler ; mais les devoirs de la neutralité sont si compliqués à observer qu'un accident est vite arrivé !

La preuve de la bonne foi de la Turquie est que la veille même de ces regrettables événements, le mercredi 28, le Grand-Vizir avait renouvelé à l'ambassadeur d'Angleterre l'assurance que son pays ne prendrait pas part à la guerre ; mais le télégramme annonçant cette bonne nouvelle avait été illicitement retardé dans sa transmission pour qu'il parvienne en Angleterre, par un habile dosage, en même temps que la nouvelle de l'attentat afin d'en atténuer l'effet.

Si invraisemblable que cela paraisse, les puissances de la Triple-Entente ont fait semblant de croire à toute cette fable qu'on leur débitait, voulant faire preuve jusqu'à l'extrême limite de leur patience vis-à-vis d'un Etat gagné de folie et de leur désir de ne pas rallumer l'incendie balkanique après tant d'autres. Elles ont donc offert, une fois de plus, à la Turquie, le moyen de se tirer d'affaires, à la condition de donner toutefois pour l'avenir une preuve non équivoque de ses intentions pacifiques.

L'ambassadeur de Russie, appuyé par ceux de la Grande-Bretagne et de la France, a demandé le renvoi immédiat de tous les officiers allemands employés dans l'armée et la marine ottomanes. En réponse, la Porte n'a pas hésité à renouveler l'expression de son désir de vivre en paix avec les puissances de la Triple Entente, mais s'est bornée à proposer le rappel des marins « turcs » dans le détroit, prouvant par là surtout son désir de vivre en bonne intelligence avec l'Allemagne.

Ces alternatives et ces mélanges d'audaces et de platitudes de la part de la Turquie signifient-ils que son gouvernement est sérieusement dirigé, comme on l'a dit, ou qu'elle attendait encore un moment mieux choisi pour rompre ouvertement et franchement avec nous, ou bien n'est-ce simplement qu'un effet des mœurs orientales ? Qu'importe, il était évident que cette fois, la plaisanterie allait trop loin et que, n'obtenant pas satisfaction après une provocation aussi grave, les Alliés n'avaient plus qu'à rompre avec le pays qui n'avait pas voulu comprendre leur longanimité ; leurs ambassadeurs ont donc demandé leurs passe-ports samedi dernier.

D'ailleurs, comme le dit fort bien la déclaration du gouvernement français que nous publions d'autre part, une plus longue patience aurait les mêmes inconvénients qu'une guerre ouverte puisqu'il fallait désormais de toute façon distraire une partie des forces alliées pour se garder contre des agressions qu'il n'était plus permis de considérer comme un péril imaginaire. La note ci-après de sir Edward Grey, qui est un réquisitoire accablant contre la Turquie, donne l'énumération saisissante de toutes les provocations dont elle nous a accablés

depuis trois mois et dont son coup de main imprudent de la Mer Noire n'est que le couronnement. C'est aussi l'énumération implacable de tout ce qu'elle aura à expier.

La Turquie d'Europe qui, il y a exactement un siècle, s'étendait encore sur toute la péninsule des Balkans jusqu'aux frontières d'Autriche, de Hongrie et de Russie, a vu et la Turquie d'Asie elle-même n'échappera pas au châtiement.

CASPAR-JORDAN.

Exposé britannique

Voici le texte de la note officielle communiquée par le gouvernement britannique :

À l' commencement de la guerre, le gouvernement britannique donna des assurances formelles que si la Turquie restait neutre, son indépendance et son intégrité seraient respectées pendant la guerre et aux termes de la paix. La France et la Russie s'associèrent à cet engagement.

Depuis lors, le gouvernement britannique s'est efforcé, avec la plus grande patience, de rester en relations amicales avec la Turquie, malgré les atteintes incessantes portées à la neutralité par le gouvernement ottoman à Constantinople.

En ce qui concerne les navires allemands qui se trouvaient dans les détroits le 29 octobre, le gouvernement britannique a approuvé le plus profond regret que des navires de guerre turcs s'étaient, sans aucune déclaration de guerre, sans avis préalable et sans provocation d'aucun ordre, livrés à des attaques injustifiées contre des villes sans défense de la mer Noire, appartenant à un pays ami, se rendant ainsi coupables d'une violation sans précédent des règles et des usages les plus élémentaires du droit international.

Même d'après que les navires de guerre allemands Goeben et Breslau se sont réfugiés à Constantinople, l'attitude du gouvernement turc à l'égard de la Grande-Bretagne a causé de la surprise et de l'inquiétude. Les promesses faites par le gouvernement turc de congédier les officiers et les équipages allemands du Goeben et du Breslau n'ont jamais été exécutées. Il était bien connu que le ministre turc de la guerre était notoirement germanophile ; mais on espérait fermement que les conseils avisés de ses collègues, qui avaient l'expérience de l'amitié que la Grande-Bretagne avait toujours témoignée au gouvernement turc, prévaudraient et empêcheraient ce gouvernement de s'engager dans une politique imprudente et de prendre part au conflit aux côtés de l'Allemagne.

Depuis le début de la guerre, des officiers allemands en grand nombre ont envahi Constantinople, ont usurpé l'autorité du gouvernement, et ont réussi à contraindre les ministres du sultan à prendre une attitude agressive.

La Grande-Bretagne, aussi bien que la France et la Russie, a assisté à ces manifestations avec patience, protestant contre les nombreux actes commis constamment contre la neutralité, et mettant en garde le gouvernement du sultan contre les dangers qu'il faisait courir à l'avenir de l'empire ottoman.

Vigoureusement soutenus par les ambassadeurs allemands et autrichiens, les éléments militaires allemands de Constantinople ont constamment fait tous leurs efforts pour entraîner la Turquie dans la guerre, à la fois par leur activité dans le service des Turcs et au moyen de pots-de-vin distribués à profusion.

Le ministre de la guerre et ses conseillers allemands ont dernièrement préparé des forces armées pour attaquer l'Égypte. Les corps d'armée de Bismarck et de Bismarck ont, depuis leur mobilisation, constamment envoyé des troupes vers le sud en vue d'une invasion de l'Égypte, et d'une attaque du canal de Suez, par Akaba et Gaza. D'importants détachements de Bédouins arabes ont été mobilisés et armés pour prêter leur concours à ces entreprises. Quelques-uns d'eux ont franchi les frontières du Sinaï, les moyens de transports ont été réunis et les routes conduisant aux frontières d'Égypte ont été mises en état.

Des mines ont été expédiées pour être placées dans le golfe d'Akaba.

Le cheikh bien connu Ayid Shawhis a fait distribuer dans toute la Syrie et probablement dans l'Inde un pamphlet violent exhortant les mahométans à combattre contre la Grande-Bretagne. Le docteur Prædler, qui longtemps intrigua au Caire contre l'occupation britannique, et qui est maintenant attaché à l'ambassade d'Allemagne à Constantinople, s'efforce de pousser la population de Syrie à prendre part au conflit.

Une action agressive devait fatalement résulter de l'activité des nombreux officiers allemands servant dans l'armée turque et agissant d'après les ordres du gouvernement allemand, qui a ainsi réussi à forcer la main des conseillers du sultan.

Les intrigues allemandes ne peuvent avoir aucune influence sur le loyalisme envers la Grande-Bretagne des 70 millions de mahométans de l'Inde et sur les sentiments des habitants musulmans de l'Égypte. Ceux-ci envisagent avec horreur la possibilité d'être, sous l'influence étrangère, installés à Constantinople, provoquera inévitablement le démembrement de l'empire turc, et qui témoigne d'un complet oubli des nombreuses circonstances dans lesquelles la Grande-Bretagne a manifesté son amitié pour la Turquie.

Le devoir est profondément affectés de la dégenérescence morale de leurs coreligionnaires susceptibles d'être à ce point dominés contre leur propre volonté par l'influence allemande. Et un grand nombre d'entre eux se rendent compte que la Turquie étant entraînée dans la guerre par l'Allemagne, ils doivent briser tout lien avec une politique qui est si préjudiciable à la Turquie elle-même.

Le gouvernement turc a brusquement et sans avis préalable coupé vendredi nos communications télégraphiques avec notre ambassade à Constantinople. Cette mesure est sans nul doute le prélude de nouveaux actes agressifs de sa part, et le gouvernement britannique a le devoir de prendre les mesures nécessaires à la protection des intérêts britanniques, des territoires britanniques et aussi de l'Égypte, contre les attaques passées et à venir.

GREY.

LA GUERRE

92^e JOURNÉE

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

COMMUNIQUÉ FRANÇAIS

Paris, 2 novembre, reçu à 17 heures.

A l'aile Gauche

L'offensive allemande a continué hier aussi violente en Belgique et dans le Nord de la France, particulièrement entre Dixmude et la Lys où, malgré des attaques et des contre-attaques des Allemands, nous avons progressé légèrement sur tout le front, sauf dans le village de Messines dont une partie fut perdue par les alliés.

L'ennemi a tenté un gros effort contre les faubourgs d'Arras, mais il a échoué. Il en a été de même à Lihons, à Le Quesnoy-en-Santerre.

Au Centre

Dans la région de l'Aisne, nous avons progressé légèrement vers Tracy-le-Val, au Nord de la forêt de Laigle, sur certaines parties de la rive droite de l'Aisne, entre la forêt de Laigle et Soissons.

En amont de Vailly, une attaque dirigée contre celles de nos troupes qui tiennent les hauteurs de la rive droite a échoué. Plusieurs attaques de nuit sur les hauteurs du Chemin-des-Dames ont également échoué.

Dans la région de Reims, entre l'Argonne et la Meuse et sur les Hauts-de-Meuse, on a constaté hier une recrudescence de l'activité de l'artillerie lourde allemande dont le bombardement n'a pas donné de résultat appréciable.

A l'aile droite

Une reconnaissance offensive allemande sur Nomeny a été repoussée.

Dans les Vosges, nous avons repris les hauteurs dominant le col de Sainte-Marie.

Nous avons progressé dans la région du Ban-de-Saut où nous occupons des positions d'où l'artillerie allemande bombardait Saint-Dié.

Paris, 23 heures, reçu à 1 h. 20 du matin.

Entre la mer du Nord et l'Oise les attaques prononcées dans la journée d'aujourd'hui par les Allemands ont été moins violentes qu'hier.

En Belgique, nous avons progressé au Sud de Dixmude et au Sud de Cheluvet.

Nous avons maintenu toutes nos autres positions.

Chronique Belge

La Visite de la Délégation de France

Hier matin, à dix heures, le ministre de France en Belgique, M. Klobousski, accompagné de M. de Fontaine, conseiller de la légation, du général de Lallemand du Marais et du personnel de la légation, sont rendus au cimetière Sainte-Marie où sont inhumés les soldats morts en activité de service.

Deux couronnes ont été déposées au nom de la légation, l'une sur le monument des Combattants de 1870, l'autre, parée des couleurs françaises, anglaises et belges, sur la tombe des Victimes de la guerre de 1914.

Dans les Légations

M. de Barros Moreira, ministre du Brésil à Bruxelles, qui était allé conduire sa famille à Lisbonne, d'où elle doit regagner le Brésil, vient de rejoindre son poste près du gouvernement belge.

Il est arrivé, samedi soir, et s'est installé à l'Hôtel des Rogates.

Appel aux Belges à l'étranger

Le consul de Belgique au Havre a l'honneur de porter à la connaissance des Belges résidant dans sa juridiction que le bureau d'enregistrement pour l'armée belge est établi à l'Hôtel de Ville, et sera ouvert à partir du 3 novembre tous les jours de 14 à 18 heures.

Les Belges auxquels s'adresse l'appel solennel publié au « Moniteur Belge » des 25, 26 et 27 octobre, sont instamment priés de se rendre au bureau susdit sans délai, et au plus tard le 14 novembre courant.

AVIS aux Réfugiés Belges

La communication parue hier à cette place, sous ce titre, doit être considérée comme nulle et non avenue. Elle n'émanait pas du Comité de Cercle des Réfugiés belges, Café Guillaume-Tell, boulevard de Strasbourg, qui décline à son sujet toute responsabilité.

Dans la région de l'Aisne, une violente offensive allemande entre Prayen-Laye et Vailly a échoué complètement.

COMMUNIQUÉ BELGE

Requ le 2 novembre, à 1 h. 30.

Sur le front de l'Yser, l'ennemi n'a montré aucune activité. La canonnière a été faible. Quelques projectiles qui paraissent destinés à la gare de Furnes ont atteint cette ville.

Les troupes allemandes semblent avoir évacué, en grande partie, la rive gauche de l'Yser. Des tranchées situées de 6 à 800 mètres de nos lignes ont été trouvées vides.

Ce matin, une colonne importante marchait de Manaekensveer vers Saint-Pierre-Capelle, où se trouvaient déjà de nombreuses troupes.

L'inondation progresse. Les ponts et passerelles établis sur l'Yser par l'ennemi subsistent encore ; on signale notamment trois passages à Saint-Georges, quatre dans la boucle de Tervaeet et autant à hauteur d'Oudstuyvenskerke.

Les prisonniers allemands signalent qu'il existe un mélange de toutes les unités combattant sur l'Yser. Ils se plaignent de la difficulté de combattre dans un terrain marécageux et des pertes que leur infligent l'artillerie et surtout le tir de la flotte entre Dixmude et Bixschote.

Les troupes allemandes n'ont prononcé aucune attaque aujourd'hui, sur le front de Bixschote-Passchendaele.

Entre Passchendaele et Ghelvelt se tient un corps d'armée. L'offensive alliée se poursuit lentement contre ces diverses troupes.

La droite d'une armée a franchi depuis peu la Lys ; elle comprend actuellement une division de réserve bavaroise et plusieurs autres corps.

Toutes ces forces concentrées sur le front Ghelvelt-Hollebeek-Deulemont ont comme objectif Ypres. Une proclamation, datée du 29 octobre, considère la prise de cette ville comme d'une importance capitale. L'arrivée de l'empereur d'Allemagne, annoncée comme prochaine dans le Sud de la Flandre, montre que l'effort principal de l'adversaire se porte actuellement entre Ypres et la Lys. Les troupes alliées ont, hier et aujourd'hui, brisé l'effort de l'assailant.

Deux corps de cavalerie sont signalés entre Werwicq et Warneton ; deux autres sont vers Mouscron.

RUSSIE

L'armée russe continue la poursuite de l'adversaire et lui a interdit la ligne de retraite vers Posen qu'il avait choisie.

L'ennemi se retire vers le Sud-Ouest. L'aile gauche de son arrière-garde a atteint Lodz.

Beaucoup de prisonniers, du matériel et un parc d'aviation lui ont été pris.

Un Etat-Major allemand mis en fuite

Paris, 2 novembre.

Des renseignements provenant de Belgique avaient signalé la présence d'un quartier général important, sans doute celui de l'armée du duc de Wurtemberg à Thiel et plus particulièrement au château de Thiel.

Un groupe d'avions, porteurs d'engins destructeurs puissants, reçut en conséquence dans la journée d'hier la mission de découvrir et de bombarder cet état-major.

D'après le compte rendu fait par les aviateurs à leur retour, la mission paraît avoir été heureusement accomplie.

La panique a été mise dans les gros des rassemblements automobiles et dans les escortes aperçues aux environs de Thiel.

Un Taube chassé

Paris, 2 novembre.

Un avion allemand a survolé aujourd'hui la région de Verberie et est rentré dans les lignes allemandes à l'approche des reconnaissances effectuées par nos aéroplanes.

Les Routes de Belgique sont minées

Suivant une dépêche de Rotterdam au Daily Mail, les Allemands travaillent à mettre en état de défense et à miner les routes autour de Bruxelles, Grammont, Anvers, Lokeren et Gand.

Une Colonne Allemande coupée

Londres, 2 novembre.

Le correspondant du Times dans le Nord de la France télégraphie qu'à la suite de la destruction d'un pont de chemin de fer par des cyclistes belges, une force allemande très importante a été coupée en deux.

Les gros de ces forces a capitulé. Les prisonniers seraient au nombre de plusieurs milliers.

VOYAGE DU MINISTRE DE LA MARINE

Bordeaux, 2 novembre.

M. Augagneur est parti à Toulon inspecter le port militaire. Il n'assistait pas au Conseil de Cabinet.

LE CONFLIT Avec la Turquie

Une Déclaration du Gouvernement français

Bordeaux, 2 novembre.

Le gouvernement publie une déclaration rappelant qu'il avait assuré formellement la Porte, dès le début de la guerre, comme les Turques russes et anglais l'avaient d'ailleurs fait, qu'il respecterait l'indépendance et l'intégrité de la Turquie si elle observait la neutralité.

Malheureusement il a été constaté que fréquemment depuis, de regrettables infractions à la neutralité, notamment le nombre toujours croissant des postes confiés à des officiers allemands, la réception d'armes et de munitions allemandes, l'accueil fait au Goeben et au Breslau, au moment même où nous prouvions notre désir de bonne entente par une attitude bienveillante et la question des capitulations.

La déclaration rappelle ensuite les actes de guerre commis par les vaisseaux turcs sans aucun avertissement.

La Russie et la France, d'accord avec l'Angleterre, veulent espérer que ces actes étaient imputables à des officiers allemands, ont proposé à la Turquie de s'aligner sur la politique de celle-ci en renvoyant immédiatement tous les officiers allemands.

À la suite d'une réunion, le Grand Conseil de Turquie s'est borné à proposer le rappel des navires turcs dans le détroit et à exprimé le désir de rester en paix avec la Russie, la France et l'Angleterre.

La Triple Entente a estimé dans ces conditions que la Turquie pourrait difficilement maintenir son attitude passive et qu'il était évident que les Allemands, après avoir provoqué la rupture, la mettraient complètement à profit. Au surplus, la proposition de la Porte avait pour la Triple Entente les mêmes inconvénients que la guerre ouverte puisqu'elle l'obligeait à distraire une partie de ses forces pour se garder contre les agressions qu'il n'était plus permis de considérer comme un péril imaginaire.

La Turquie n'ayant pas pu devoir prouver la sincérité de ses intentions, les ambassadeurs de la Triple Entente ont demandé leurs passe-ports le 31 octobre au matin.

Les nouvelles reçues d'Algérie, de Tunisie et du Maroc à la suite de l'agression de la Turquie prouvent que le monde musulman du Nord de l'Afrique a très bien compris l'erreur et la faute de la Sublime-Porte en abaissant la souveraineté et l'indépendance d'un empire musulman entre les mains de l'Allemagne poursuivant uniquement des vues égoïstes et dominatrices et voulant entraîner une fraction importante de l'Islam dans une lutte ne pouvant que lui être funeste.

Le rapport des impressions reçues du Nord de l'Afrique que le monde musulman n'en tend à aucun degré se solidariser avec les Turcs qui compromettent si témérairement la cause musulmane.

Le Départ des Ambassadeurs

Bordeaux, 2 novembre.

Les ambassadeurs de Russie et de France ont quitté Constantinople. L'ambassadeur d'Angleterre s'est rendu à Dedeagach et s'embarquera à Salonique sur un bâtiment français.

Les ambassadeurs de Turquie à Londres et Petrograd ont reçu leurs passe-ports.

L'ambassadeur de Turquie en France les recevra incessamment.

Les Consuls Russes quittent le territoire Ottoman

Petrograd, 2 novembre.

Le gouvernement a prescrit aux consuls de quitter le territoire ottoman et de remettre la protection des nationaux aux représentants de l'Italie.

L'ambassadeur d'Italie a été prié d'informer la Turquie que la Russie conformera son attitude envers les Turcs à celle de l'Italie envers les Russes.

L'Allemagne appelle la Turquie

Copenhague, 2 novembre.

Le bruit court que l'Allemagne contribuerait pour une somme de 250 millions, aux frais d'entrée en guerre de la Turquie.

L'Opinion de la « Tribune »

Rome, 2 novembre.

Interviewé par le représentant de la Tribune, l'ambassadeur a déclaré qu'il ne pouvait rien justifier de l'agression de la Turquie, mais que c'est un succès pour l'Allemagne d'avoir réussi à l'entraîner. L'Allemagne aurait tort de nous croire préoccupée de ce nouvel ennemi.

La Turquie ne peut pas faire grand chose dans le Caucase. Quant à sa flotte, c'est la nôtre qui l'attaquera.

Les Transports par voie ferrée

Bordeaux, 2 novembre.

Un arrêté stipule que les réseaux de chemins de fer sont responsables des pertes et avances résultant de la faute lourde de leurs agents dont la cause ne peut pas se rattacher à la guerre.

Toutefois la responsabilité ne s'étend pas aux avaries et déchets qui, en raison de la nature des marchandises sont la conséquence de la durée du transport, les réseaux n'encourant aucune responsabilité du fait de la durée des transports commerciaux.

LES AUTRICHIENS ET LES SERBES

Nich, 2 novembre.

Près de Goutchovo, les Serbes ont repoussé les attaques des Autrichiens, qui ont dû se replier en désordre après avoir subi des pertes considérables.

Le même jour les Autrichiens ont attaqué les positions serbes à la côte 708, mais ils ont été également repoussés avec de grosses pertes.

La Chasse à la Baleine et la Guerre

Une grosse baleine a été rejetée sur le rivage de l'île Thanet ; on la prit tout d'abord pour un sous-marin ennemi. En observant son corps, on aperçut qu'elle avait été tuée par une mine sous-marine.

Un Echec des Allemands EN LORRAINE

Le Daily Mail relate un étonnant épisode des combats qui viennent de se livrer en Lorraine et qui furent en ne peut plus heureusement pour les armes françaises.

Nos troupes ont de nouveau pénétré en Lorraine dans le voisinage de Nancy. L'engagement qui forma le prélude de cette opération met en valeur la puissance militaire de l'armée française.

Le mouvement commença par le bombardement de la forêt de Parroy par le fort de Manonviller. Le but de cette canonnière était de déloger l'ennemi que les explosions d'aéroplanes ne pouvaient déloger par suite de l'épaisseur des bois.

Le bombardement avait à peine commencé qu'une cinquantaine d'Allemands était signalée sur la route de Manonviller. Un détachement parti pour les combattre fut reçu par ces « G. » : « Camarades, nous nous sommes des catholiques polonais, des amis ! »

En même temps, ils jetèrent bas leurs armes et levèrent les mains.

Un d'eux, un médecin vétérinaire qui parlait correctement le français « expliqua alors qu'ils étaient Polonais, originaires de Posen. Slaves de race et de cœur, ils avaient de la première occasion, tué leurs officiers et s'étaient rendus.

Cette troupe de prisonniers fournit des indications fort précieuses. Ils dirent notamment que les Allemands avaient été sans munitions pendant trois semaines. C'est pourquoi ils avaient pris position dans les bois, n'osant pas s'aventurer sans l'appui de leur artillerie.

Sur la base de cette information, une colonne d'infanterie française descendit la vallée de la Vezouze et attaqua l'ennemi dans les taillis sur un côté de la forêt, pendant que la cavalerie opérant à l'Est d'Éviné créait une diversion dans cette direction.

À midi, la cavalerie avait atteint la ville de Parroy et l'infanterie avait balayé les bois.

La forêt s'était vidée comme par enchantement à mesure que nous avançons, et un grand nombre de nos soldats. Après trois heures, nous étions maîtres de tout le côté Ouest des bois. Mais une chaude réception nous attendait vers la fin de l'après-midi. Sur les hauteurs du Saxon une installation nourrie accueillit nos avant-gardes.

Nous constatâmes alors que l'ennemi avait placé des mitrailleuses sur la rive du canal qui joint la Meuse au Rhin et était prêt à défendre cette ligne.

LE HAVRE

Aux Morts pour la Patrie

UNE ÉMOUVANTE CÉRÉMONIE

Ce fut une manifestation d'une admirable et noble simplicité que la cérémonie qui eut lieu hier après-midi, au Cimetière Sainte-Marie, en l'honneur des soldats morts pour la Patrie...

Morts au Champ d'Honneur

On annonce la mort de M. le général Grand d'Esnon, qui commanda pendant plusieurs années le 129^e régiment d'infanterie en notre ville.

On annonce également la mort de M. le lieutenant Henri Grand d'Esnon, du 6^e dragons.

Blessés et Prisonniers

Norbert Tintillier, soldat dans un régiment d'infanterie du 3^e corps, signalé comme disparu le 19 septembre, a écrit à sa mère une lettre postale dans laquelle il se présente comme un soldat allemand...

Cette lettre postale représente la verrerie de Courcy où il fut pris avec plusieurs de ses compagnons d'armes.

M. Conlon, demeurant place des Pincettes, est-il sans nouvelles de son fils depuis le 17 août. Il vient de recevoir une lettre lui annonçant que celui-ci est prisonnier et en bonne santé au camp d'Alten Graben, par Magdebourg (Prusse).

M. Blésé Lachèvre, 12, rue Séry, soldat réserviste d'un régiment du 3^e corps, a écrit à sa femme qu'il est prisonnier à Niederzwehren, bei Cassel, province de Hesse-Nassau (Allemagne) et qu'il se porte bien.

Pour les Réfugiés

Nous recevons la lettre suivante : Monsieur le rédacteur en chef,

Le Petit Havre a bien voulu rendre compte, et très éloquemment, de la conférence donnée le 27 novembre au Temple réformé par M. N. Weiss. Permettez à l'un des organisateurs d'ajouter un mot à ces lignes si sympathiques...

L'histoire de ces moines Augustins d'Anvers, de l'île de France et de Lorraine, Hendrick Vos, Jean Van Eschen, Lambert van Thoren, Henri de Zutphen, Jean Vallière, Jean Chastelain, Jean Guibert et Henri de Westphale, premiers artisans de la Réformation, qui de 1523 à 1528 ont été brûlés vifs à Bruxelles, à Tournai, à Paris et à Vic près de Metz...

Nous remercions un Petit Havre, pour l'œuvre des réfugiés de M. J. Siegfried, la somme de 212 francs, produit de la collecte qui a suivi la conférence.

Vous voudrez agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments. Ch. Bost.

Les Réfugiés

Dimanche, ont entré le paquebot Maille et le paquebot belge Rapid, qui avaient à leur bord des réfugiés du Nord. Le Maille, qui avait pris place au quai d'Escaie, où il a pris des vivres et des médicaments, a appareillé dans l'après-midi à destination de la Patrice, d'où ces réfugiés seront dirigés dans des villes du centre.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

Avis aux Familles Belges

École Supérieure de Commerce du Havre. Le Comité de direction de l'École Supérieure de Commerce du Havre et de l'École Commerciale tenant à donner un témoignage de fraternité à nos hôtes actuels de Belgique, a décidé d'autoriser à suivre les cours de nos Ecoles, à titre gratuit, les jeunes gens belges appartenant ou se destinant à une École de Commerce de leur pays.

Les inscriptions sont reçues dès maintenant, 55, boulevard François-Ier. Le Directeur par intérim, A. DANY.

Dons

Les Entrepôts Dubuffet nous ont remis 200 francs qui sont affectés comme suit : 250 francs à la souscription ouverte pour les réfugiés du Nord et de la Belgique.

AVIS

La Brasserie Alsacienne informe sa clientèle qu'à partir de ce jour, d'accord avec M. Lamy, celui-ci cesse de s'occuper de sa représentation, ceci pour cause d'intérêts tout à fait personnels. La Brasserie ne peut, en cette occasion, que regretter ce départ qui la prive d'un auxiliaire très zélé et dévoué.

Caisse d'Épargne du Havre

Par suite du paiement des allocations attribuées par l'État aux familles des mobilisés, les opérations qui devaient avoir lieu à la Succursale, rue de Normandie, n° 300, le jeudi 5 novembre, seront effectuées à la Caisse centrale, boulevard de Strasbourg, de 2 heures à 4 heures.

Société Le Duo et Pressat, ph. de 1^{re} classe. L'ouverture de la Pharmacie Principale, place de l'Hôtel-de-Ville, 33 et 110, Jules Lecesne, 2, aura lieu le 16 novembre.

Pour nos Soldats

La Société de Participation des Travaux du Port de Havre nous a remis, pour l'œuvre « Pour nos Soldats », la somme de 370 fr. 40, montant de la moitié d'un deuxième versement volontaire, provenant d'un prélèvement sur leurs salaires de la première quinzaine de mois d'octobre courant, des ouvriers de nos entreprises de travaux du port de Havre, se décomposant comme suit : 135 fr. 90 par nos ouvriers du premier lot ; 207 fr. 50 par nos ouvriers du deuxième lot ; 27 fr. par nos ouvriers du troisième lot.

ÉCOLE NOUVELLE (Garçons et Filles)

De La Châtagnier-sur-Ceppel (Yaud Suisse). Organisée d'après les principes de l'École Decoy de Bruxelles. Conditions spéciales aux Belges. Références belges et françaises. S'adresser au Journal.

Le Réseau des Armées du Nord-Est

Le Journal Officiel publie un arrêté du ministre de la Guerre d'où il résulte que par modification à l'arrêté du 2 septembre 1914, le réseau des chemins de fer mis à la disposition du commandant en chef, dit « Réseau des armées du Nord-Est », est limité par la ligne suivante :

Le Havre, Rouen, Amiens, Versailles, Juvisy, les Aubrais, Montargis, Cosne, Noyers, Montchanin, Chagny, Saint-Bonnet, Dôle et Pontarlier.

M. MOTET DÉPARTISTE, 52, r. de la Doune, 17, p. M. - Téléph. 912

Marine

Le steamer français La-Touraine, venant de New-York, est attendu au Havre le 3 novembre, vers six heures.

Dimanche est entré le paquebot Ceylan, qui a été transformé en navire-hôpital. Ajoutons que par décret en date du 28 octobre 1914, M. le lieutenant de vaisseau auxiliaire Jouan a été nommé au commandement de ce navire-hôpital.

OBSÈQUES DE SOLDATS

Les obsèques du sous-lieutenant Étienne Borden, du 12^e régiment de hussards, domicilié à Dôle (Jura) auront lieu le mardi 3 novembre, à 10 h. 1/2 du matin, à l'Hospice Général, rue Gustave-Faubert, 55 bis.

Bulletin des Sports

Football Association

Havre Rugby Club. - Le H.R.C. et une équipe de soldats anglais ont, sur le terrain de Bléville, fait match nul, 3 buts ayant été réussis par chaque équipe.

À la mi-temps, le total était à égalité de 1 en faveur des anglais et de 1 en faveur des Français. À la fin du match, les deux équipes ont été félicitées et l'après-midi, l'espoir d'une belle saison d'association.

Le plus Grand Choix TISSANDIER 3, Bd de Strasbourg, tél. 351. VOITURES de 35 à 100 francs. Bicyclettes « Touriste » 165 francs entièrement équipées à 165 francs.

Spécialité de Dent A LORPHELINE, 13-15, rue Thiers. Seul complet en 12 heures. Sur demande, une personne initiée au seul secret à domicile. Téléphone 83.

Mort au Champ d'Honneur

M. Bernard BAÏQUE, sa veuve ; M. Bernard Roger, ses enfants ; M. et M^{me} LEBASTIE, ses beaux-parents ; Les Familles BAÏQUE, QUIFFOÛLIER, PEAN, LETESTU, LEBASTRE, LEBARD, FERRY, MARRAIS, AVELIN, OLLIVIER DUPARC, PORET, MARRAS, CHESSANT, la Famille et les amis.

On la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. Bernard BAÏQUE, décédé le 27 novembre, à 8 heures du matin, à l'âge de 62 ans, muni des sacrements de l'Église, en son domicile, au Havre, rue de la République, n° 102.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

Mort au Champ d'Honneur

M. Marcel GALLAND, sa veuve ; M. Pierre GALLAND, M^{me} Simone et Denise GALLAND, ses enfants ; M. GALLAND son père ; M. DA SILVA, son beau-père ; M. et M^{me} Edmond BARRIQUET et leurs fils, ses beaux-parents ; M. C. DA SILVA, M^{me} Mathilde et Germain DA SILVA, ses beaux-frères et belles-sœurs ; Les Familles GALLAND, PARENT, DA SILVA, BOUDART, PONSIN, ses oncles, tantes, cousins et cousines ; M. L. PEDRON, le Personnel de la Maison L. Pédron.

On la douleur de vous faire part de la perte irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de M. Marcel GALLAND, décédé le 27 novembre, à 10 heures du matin, à l'âge de 29 ans.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

Do la part de : M. Oscar ROBERT, sa veuve ; M. André ROBERT, son fils ; M. et M^{me} Anne ROBERT, sa mère ; M. et M^{me} Louis LEON, sa belle-mère, et des Membres de la Famille. Vous êtes priés d'assister aux obsèques, service et inhumation de Monsieur Oscar-André ROBERT, décédé dans sa 38^e année, à l'Hospice Pasteur du Havre, qui auront lieu à Fécamp, le jeudi 5 courant, à dix heures. On se réunira 101, rue de Mer, Fécamp.

M. Anatole LECOQ, son époux, prisonnier à Metz, et ses enfants ; Les Familles TRUFFAUT, GARNIER, LANFANT, RESTOUT, LECOQ, HEQUET, BACHELET, VIGERT, MAUGIS. Ont la douleur de vous faire part du décès de Madame LECOQ, née LANFANT, décédée dans sa 38^e année, à l'Hospice Pasteur du Havre, qui auront lieu à Fécamp, le jeudi 5 courant, à dix heures. On se réunira 101, rue de Mer, Fécamp.

M. et M^{me} GEYLER nee THEBAULT ; M. et M^{me} Georges GEYLER et leur fils ; M. et M^{me} Marie GEYLER, in H. Africa ; M. et M^{me} Margu'rite GEYLER ; M. et M^{me} Louis GEYLER ; M. et M^{me} A. THEBAULT et leur enfant ; M. et M^{me} Léon THEBAULT et leurs enfants ; M. et M^{me} POIRIER et ses enfants. Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mademoiselle Alice GEYLER, Professeuse de violon, décédée à l'âge de 25 ans.

M. et M^{me} René THÉLAYS nee MICHOUX et leurs enfants ; M. et M^{me} Auguste MICHOUX et son fils ; M. et M^{me} ROUSSEIN et leurs enfants ; M. et M^{me} Emile LETESTU et ses enfants ; M. et M^{me} Jean LETESTU et sa fille ; M. et M^{me} Albert LETESTU et leurs enfants ; M. et M^{me} Albert LETESTU et leur enfant ; M. et M^{me} Pierre LETESTU et leurs enfants ; M. et M^{me} Orange nee LETESTU, la Famille et les amis.

On la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame Veuve MICHOUX, née LETESTU, décédée le 27 novembre, à 8 heures du matin, à l'âge de 62 ans, muni des sacrements de l'Église, en son domicile, au Havre, rue de la République, n° 102.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

On ne saurait imaginer la détresse de ces malheureux, dont certains sont à peine vêtus et dont le désespoir est extrême.

Port du Havre

Navires Entrés. 4. st. ang. Blackburn, Harston, Anvers. 1. st. fr. Mont Vert, New-York. 1. st. ang. Luerpold, Deschateaux, Liverpool. 1. st. fr. Villodisign, Harville, Carénat. 1. st. fr. Bonifas, Harville, Carénat. 1. st. ang. Dicks, Arkley, New-Orléans. 1. st. ang. Yeoman, Jackson, Harville. 1. st. ang. Lyda, Darwell, Southampton. 1. st. fr. Vallée, Lyaoc, Bardeur. 1. st. ang. Mendip, New-Orléans. Navires Sortis. 1. st. ang. Petroline, New-York. 1. st. ang. Austria, New-Orléans. 1. st. ang. Eclair, New-Orléans. 1. st. norw. A. Lomis, San-Francisco, etc. 1. st. norw. Bergmann, Rosario. 1. st. fr. Chateaux-Palmier, Bénéch, Bordeaux.

Sur Rade. 1. st. ang. Petroline, New-York. 1. st. ang. Austria, New-Orléans. 1. st. ang. Eclair, New-Orléans. 1. st. norw. A. Lomis, San-Francisco, etc. 1. st. norw. Bergmann, Rosario. 1. st. fr. Chateaux-Palmier, Bénéch, Bordeaux.

Navires Sortis. 1. st. fr. Ville-de-Lille, Harville, Dunkerque. 1. st. fr. Marie, Agnery, Dunkerque. 1. st. ang. Pétrole, Harville, Carénat. 1. st. ang. Lyda, Darwell, Southampton. 1. st. fr. Gazette, Viel, Gen.

AVIS DIVERS. Les petites annonces AVIS DIVERS maximum six lignes sont tarifées 2 fr. 50 chaque.

PERDU. Le 1^{er} novembre au soir, de la Gare au Rond-Point par le cours de la République, un sac en cuir noir, contenant une certaine somme d'argent, un portefeuille et divers objets photographiques. Le rapporter 183, boulevard de Strasbourg. — Récompense. 200 fr.

DETTES. M. Yvon Dumontier, employé de chemins de fer, demeurant rue Ernest-Lévesque, impasse Moine, à Gravelle, prévient le public qu'il ne paiera que les dettes contractées par lui-même. (2002)

ON DEMANDE une BONNE dans Écarterie, Petite Bozue, environ 11 ans, pour aider au ménage et au commerce. Prendre l'adresse au journal. (2187)

ON DEMANDE une BONNE de 15 à 16 ans, et une Femme de Ménage. Bonnes références. S'adresser de 11 h. à 3 h. Prendre l'adresse au bureau du journal. (3008)

MODES. ON DEMANDE APPRÊTEUSES et APPRENTIES. S'adresser 41, rue Jolivoile. (1982)

VEUVE. 27 ans, comptable, sténographe, demande emploi. S'adresser au bureau du journal. (3012)

ON DEMANDE UN GARÇON BOUCHER. S'adresser au bureau du journal. (3009)

DEUX AIDES ÉGOUTIERS non mobilisables. S'adresser à la Marie, Service des Égouts, le soir, à 5 h. 1/2. (2004)

ON DEMANDE UN GARÇON COIFFEUR. S'adresser au bureau du journal. (2002)

ON DEMANDE UN OUVRIER CORDONNIER. S'adresser, 6, rue Oscar-Germain, à Montiville. (3010)

TREIZENNEURS et OUVRIERS pour le déchargement des Betteraves sont demandés à la SUCRERIE de Fontaine-le-Dun. (1916)

DES DACTYLOGRAPHES BELGES sont demandés au Secrétariat du Comité Officiel de Secours aux Réfugiés, place Frédéric-Sauvage (Suisse-Adressé). S'adresser le matin entre 11 heures et midi.

HOMME MARIÉ Demande Place de CHAUFFEUR (Automobile). S'adresser au bureau du journal. (3006)

M. Poyard Secrétaire de Recrutement à Ber-le-Duc Recherche Parents et familles POYARD et DUBOIS, de Noyon (Oise). (3013)

MAISON DE LA PLAGE. S'adresser au bureau du journal. (3008)

NEGOCIANT EN ÉPICERIES DU NORD. S'adresser au bureau du journal. (3006)

ARTISTE PORTRAITISTE. S'adresser au bureau du journal. (3006)

L'OFFICIER ANGLAIS. S'adresser au bureau du journal. (3006)

JEUNE CHIENNE ÉPAGNEULE. S'adresser au bureau du journal. (3012)

Famille Bourgeoise

Prendrait Monsieur et Dame en pension. Prendre l'adresse au bureau du journal. (3012)

A VENDRE AUTOMOBILE de Ville en très bon état d'entretien. Prendre l'adresse au bureau du journal. Prix modéré. (3017)

LE LOUVE DENTAIRE

(Autrefois 19 et 71 rue d'Étretat) est transféré 31, RUE DE METZ

DENTIERS Hydrables le jour même. Le Docteur WILLEMIN opère lui-même. Extractions gratuites pour les Militaires. M.V.D. (1662)

AVANCES sur titres 6 0/0 par an. Achat HANCOIS, 410, boulevard Voltaire, Paris 12^e arrondissement. Téléphone 943.317. (1939)

BELLE CHAMBRE A COUCHER Noyer frisé. Composée de : Armoire 2 portes, glaces hi-serrées, entièrement démontable. Lit de ville avec bon sommier. Table de nuit. 2 Chaises garnies velours. 325 francs. 8, rue Jules-Lecesne, près de l'Hôtel de Ville. (2082)

BELLE OCCASION Très belle Chambre Empire, ancien et bronze, comprenant grand lit de milieu, sommier, armoire à glace 2 portes, table de nuit marbre, 325 fr. Salle à manger Renaissance, massif, chaises cuir, 220 fr. Jolie Machine à Coudre pour tous travaux, outillage, coffret spécial, 50 fr. Le tout partiel et de neuf. S'adr. Cours de la République, 33, rez-de-cha. (3008)

A VENDRE POMMES et PÂTES à C'ÈRE. Garanties du Pays d'Auge. Livraison en sacs ou en quai de Basse-sur-Mer. Pour tous renseignements s'adresser à M. A. ANNE, propriétaire, rue du Port, à Dives-sur-Mer (Calvados). Mar-20n (2616)

POMMES DE TERRE A VENDRE 5 fr. 75 le Coq, livraison à domicile. S'adresser, 48, rue de la République. (2082)

DENTIERS BIEN FAITS par M. MOTET, DENTISTE. 52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse. Refait les DENTIERS CASSES ou mal faits ailleurs. Réparations en 2 heures et Dentiers haut et bas. Dents à 1 fr. 50. Dents de 12 fr. 50. Dentiers pour les Dents haut et bas de 140 fr. 00. De 200 fr. 00. Modèles Nouveaux, Dentiers sans plaque ni crochets. Remplacement de l'UNION ÉCONOMIQUE. Extraction gratuite pour tous les Militaires. (101)

ON DEMANDE A VENDRE une OCCASION. Bonne petite maison de Bapport, 2 étages, revenu 1,000 fr. P. X. 250 fr. S'adresser à M. A. VILBEROD, régisseur de biens, 2, place des Halles-Centrales, Le Havre. (3107)

PAVILLON A VENDRE, aux Ormeaux, n° 100, 5 pièces, 500 m² terrain, jardin d'agrément, eau et gaz, Jolie vue sur la ville et la mer, belle cave, tout à l'égoût. Ce pavillon est coté 140,000 fr. On traiterait à 3,000 fr. et avec 1,000 fr. comptant, le reste en 3 ans. Pour tous renseignements, s'adresser à M. A. VILBEROD, régisseur de biens, 2, place des Halles-Centrales, Le Havre. (3008)

ON DEMANDE A acheter ou comptant PAVILLON de bonne construction, avec caves, dans le quartier Saint-Vincent-Paul, de préférence, de 12 à 15,000 fr. S'adresser au même Cabinet. (3005)

ON DEMANDE A acheter ou comptant PAVILLON de bonne construction, avec caves, dans le quartier Saint-Vincent-Paul, de préférence, de 12 à 15,000 fr. S'adresser au même Cabinet. (3005)

ON DEMANDE A acheter ou comptant PAVILLON de bonne construction, avec caves, dans le quartier Saint-Vincent-Paul, de préférence, de 12 à 15,000 fr. S'adresser au même Cabinet. (3005)

ON DEMANDE A acheter ou comptant PAVILLON de bonne construction, avec caves, dans le quartier Saint-Vincent-Paul, de préférence, de 12 à 15,000 fr. S'adresser au même Cabinet. (3005)

ON DEMANDE A acheter ou comptant PAVILLON de bonne construction, avec caves, dans le quartier Saint-Vincent-Paul, de préférence, de 12 à 15,000 fr. S'adresser au même Cabinet. (3005)

ON DEMANDE A acheter ou comptant PAVILLON de bonne construction, avec caves, dans le quartier Saint-Vincent-Paul, de préférence, de 12 à 15,000 fr. S'adresser au même Cabinet. (3005)

ON DEMANDE A acheter ou comptant PAVILLON de bonne construction, avec caves, dans le quartier Saint-Vincent-Paul, de préférence, de 12 à 15,000 fr. S'adresser au même Cabinet. (3005)

ON DEMANDE A acheter ou comptant PAVILLON de bonne construction, avec caves, dans le quartier Saint-Vincent-Paul, de préférence, de 12 à 15,000 fr. S'adresser au même Cabinet. (3005)

ON DEMANDE A acheter ou comptant PAVILLON de bonne construction, avec caves, dans le quartier Saint-Vincent-Paul, de préférence, de 12 à 15,000 fr. S'adresser au même Cabinet. (3005)

ON DEMANDE A acheter ou comptant PAVILLON de bonne construction, avec caves, dans le quartier Saint-Vincent-Paul, de préférence, de 12 à 15,000 fr. S'adresser au même Cabinet. (3005)

ON DEMANDE A acheter ou comptant PAVILLON de bonne construction, avec caves, dans le quartier Saint-Vincent-Paul, de préférence, de 12 à 15